

Souvenirs de Neuchâtel : une lettre d'un grand et fidèle ami romand

Autor(en): **Vivien, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **31 (1953)**

Heft 4: **22**

PDF erstellt am: **23.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-722002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Oui, j'ai dit espérer, et cela est possible,
Car, dès l'instant précis où la peur disparaît,
Les vieillards poseront un beau regard paisible
Sur l'heure qui s'enfuit, puisque l'espoir renaît.*

*Il ne nous reste plus qu'à signer cette adresse:
Pasteur Henri Pingeon, et c'est «Pour la Vieillesse»,
Canton de Neuchâtel. — Et puis, assez parlé,
Il est temps de passer aux actes; écoutez:*

*Si vous voulez avoir la très grande obligeance
De confier votre obole à ce petit papier
Nommé chèque postal, de couleur espérance,
Vous serez de tout cœur d'avance remercié.*

*Veillez prendre un crayon; notez le numéro
Quatre en chiffre romain, et puis mille quarante.
Merci de votre geste, et vite encore un mot.
Mais, s'il vous plaît, n'attendez pas . . . l'an quarante!*

Vers qui furent composés par Henri Pingeon, pasteur à St-Aubin, et lus à Radio-Genève le 16 octobre 1953 en faveur de notre Comité cantonal de Neuchâtel.

Souvenirs de Neuchâtel

Une lettre d'un grand et fidèle ami romand

Mon cher Rédacteur,

Vous me demandez de vous écrire, pour notre vaillante revue de „PRO SENECTUTE“, quelques-unes des impressions que j'ai recueillies dans ces trente dernières années depuis la création de la Section neuchâteloise de la Fondation „Pour la Vieillesse“; et je répons d'autant plus volontiers à votre légitime désir que j'ai toujours été un ami sincère de la vieillesse et un défenseur convaincu des vieillards.

Un peu d'histoire.

Aussi n'ai-je pas hésité un instant lorsqu'en 1919 la magnifique assemblée réunie dans la Salle du Conseil Général de Neuchâtel m'a appelé à devenir secrétaire de la Section neuchâteloise. M. Edouard Quartier-la-Tente, Conseiller d'Etat, avait heureusement accepté la présidence et M. le docteur Carl de Marval la vice-présidence de cette œuvre qui est une fille de la Société suisse d'utilité publique à laquelle, du reste, elle fait grand honneur; on avait eu soin d'ajouter à ces deux chefs un représentant par district pour compléter ce Comité cantonal constitué sous la haute présidence d'un bon patriote des Brenets, M. Fritz Albin Perret, président de la Société neuchâteloise d'utilité publique.

M. Maurice Champod, très enthousiaste pour les vieillards et qui fut le premier secrétaire général de la Fondation à Zurich, assistait à cette première assemblée et donna de précieux renseignements sur la fondation d'autres sections et sur la manière d'organiser celle de Neuchâtel.

Comme cette section ne possédait pas encore de fonds, on chargea le secrétaire de faire les fonctions de caissier, et M. Quartier-la-Tente facilita grandement la tâche d'enquête sur les vieillards nécessiteux du Canton de Neuchâtel.

L'affaire était bien lancée, il n'y avait plus qu'à commencer les collectes que dirigeaient les membres du Comité dans les districts où l'on recueillit certaines sommes assez importantes et qu'auraient dû dans le principe être dirigées sur la trésorerie centrale de Neuchâtel; mais le Val-de-Travers pensa que les sommes qu'il avait recueillies étaient pour lui, et il les fit répartir par ses correspondants locaux aux vieillards les plus malheureux des villages.

Mais tout rentra dans l'ordre après les conférences de propagande de MM. docteur de Marval, du pasteur Pigeon et d'autres orateurs qui plaidèrent la cause des vieillards jusque dans les communes les plus modestes et les plus reculées de nos montagnes et surtout après qu'on eut trouvé — c'est le pasteur Marc Borel qui eut cette idée — un nouveau trésorier, M. Olivier Clottu, directeur de la Caisse Cantonale d'assurance populaire, auquel succéda son remplaçant, M. l'avocat Jean Krebs, dont on ne saura jamais apprécier assez les éminentes services; c'est un privilège inestimable d'avoir des hommes de cette valeur intellectuelle et morale pour diriger les finances de notre œuvre avec le concours gracieux de leurs collaborateurs de la Caisse Cantonale d'assurance dont le Comité les a autorisés à travailler pour la Fondation; on ne saurait trop recommander cette heureuse solution aux autres Comités cantonaux.

Le sort de nos vieillards.

L'important dans ce domaine n'est, du reste, pas, si sérieuses soient-elles, les questions d'administration, mais l'intérêt moral et matériel du vieillard auquel on désire faire du bien. Or, chaque cas doit être considéré pour lui-même, tant il est vrai que nos vieillards sont tous différents les uns des autres et qu'ils ont chacun leur caractère particulier.

Il y a quelques années, appelé à accompagner à l'Hospice de La Côte, à Corcelles, un pauvre vieux, je le présente à la Sœur directrice qui, voyant son état de saleté, lui dit — pour suivre la règle de la maison — très aimablement, comme une diaconesse sait parler: „... Soyez le bienvenu, Monsieur Bobillier, ... voilà votre chambre ... voilà votre lit ... et maintenant nous allons vous donner un bon bain ...". Et le vieux de répondre: „Merci, ma Sœur, je ne suis pas habitué à ces sortes de



friandises!" Naturellement qu'au bout de quelques jours notre pauvre vieux, qui n'étais jamais sorti de chez lui, avait tellement l'ennui de son Vallon resserré qu'il a mis ses nippes dans un sac et qu'il est retourné dans ses montagnes. Par bonheur, la Fondation „Pour la Vieillesse“ était là qui veillait pour lui permettre de finir tranquillement ses jours.

Une autre fois, c'étais au début de notre œuvre, on me fait demander à l'Asile des vieillards pour un vieux qui ne pouvait pas s'habituer à la vie de la maison, admirablement située devant le lac et les Alpes, avec une vue splendide: „Non“, me dit-il, „non je ne puis plus rester ici“, et, découragé, il laisse échapper cet alexandrin: „Ah! voyez-vous: les vieux, ça devrait mourir jeune“. Devant cet affaissement moral, j'essaie de représenter à ce vieux désespéré ce qu'il y a de beau dans sa situation, et, comme nous étions assis sur la terrasse de l'asile par un jour de soleil, je lui dis: „Mais, ce lac magnifique avec ses reflets changeants, regardez-le, il n'y a rien de plus beau...“ Et lui de me répondre mélancoliquement en pensant à sa montagne: „... C'est justement ce lac qui me fout les bleus...“.

Un vieux paysan du Jura auquel, un jour, j'essaye de représenter les beautés du Lac de Neuchâtel et qui ne songeait qu'à la place qu'occupait l'eau, s'écria: „... On y planterait plus de cent sacs de pommes de terre...“.

Ah! comme elle a été heureuse, notre Fondation „Pour la Vieillesse“, de pouvoir intervenir alors, au bon moment, et d'empêcher même par fois des suicides, certes... moins nombreux aujourd'hui qu'autre fois!

Séniculture.

Aussi comme elle a été bien inspirée, l'Autorité Centrale de „Pour La Vieillesse“, en créant ce mouvement de „séniculture“ dont le nom seul faisait sourire les Romands

qui le trouvaient un peu dépréciatif ou tout au moins pas très élégant pour des oreilles latines.

L'idée est excellente, elle a fait déjà et fera encore son chemin, car il ne suffit pas, en effet, d'aider matériellement le vieillard, il faut aussi mettre de la lumière sur son chemin, lui témoigner une respectueuse affection sous les formes les plus diverses. Depuis quelques années, sous l'influence de notre Fondation, les Unions chrétiennes, la Jeune Eglise, les groupes d'hommes et de mères, les paroisses protestantes et catholiques de notre pays, les œuvres de bienfaisance organisent des soirées, des réunions, des courses en auto, des repas et des goûters, des concerts, des distributions de gâteries, des collations, des visites à domicile dans l'esprit de la séniculture pour éclairer et échauffer le vieillard.

Aimer les vieux et leur venir en aide, sans jamais le leur faire sentir, voilà la vraie séniculture qui doit être un privilège.

Belle œuvre que celle de notre Fondation, d'autant plus belle que les hommes deviennent plus vieux qu'autrefois et que, puisque Dieu prolonge leur vie, c'est que leur vieillesse nous est utile.

Alors nous ouvrirons nos cœurs, nous serons généreux pour répondre à l'appel du pasteur Pigeon parlant à Radio Genève le 16 octobre 1953:

„Aidez nos pauvres vieux. Pour eux tout n'est pas rose . . .“

„ . . . C'est le seuil de l'hiver et les vieux vont pleurer . . .“

Et bien cordialement à vous dans le respect des vieillards.

G. Vivien, pasteur